

La pierre jetée



© - Jacques Henri Prévost – Cambrai - 2016

La pierre jetée

Un jeune homme d'affaires parcourait les rues de sa ville, au volant de sa belle voiture. Il en était fort fier car c'était une très belle voiture qui lui assurait un certain prestige dans son environnement de travail. Aussi faisait-il très attention à ce qu'elle demeure intacte avec une carrosserie impeccable et un intérieur tenu bien propre.

Sa grande crainte était l'accident, peu probable dans ce quartier d'affaires, un peu désert à cette heure du jour. Personne ne traînait dans les rues et il ne craignait guère voir un enfant surgir entre deux voitures sans pouvoir l'éviter. Aussi conduisait-il assez tranquillement quand il perçut soudain un choc assez violent sur sa portière. Quelque chose l'avait évidemment heurtée.

Il freina brutalement, stoppant net la voiture, et recula jusqu'au point approximatif du choc. Il bondit au dehors et en fit le tour constatant alors que la portière était abîmée et qu'une grosse pierre gisait sur le sol, à quelques mètres de là. Seul, un enfant inconnu se tenait sur le trottoir. Très mécontent, le conducteur l'agrippa et l'adossa contre un mur en criant :

« Qu'est-ce c'était ? Qui es-tu ? Cela va me coûter très cher en réparation Pourquoi as-tu jeté cette pierre ? ». Le jeune garçon se confondit en excuses. « S'il vous plaît, Monsieur, je suis désolé mais je ne savais pas quoi faire. J'ai lancé la pierre parce que personne ne passait et qu'aucune voiture ne s'arrêtait ! Je ne pouvais rien faire d'autre ! ».

Avec des larmes sur le visage, le garçon montra le trottoir à l'arrière de la voiture. « C'est mon frère, dit-il, Il est tombé de sa chaise roulante et je ne peux pas le relever seul. S'il vous plaît, Aidez-moi à redresser sa chaise roulante et à le remettre en place. Il est blessé et c'est beaucoup trop lourd pour moi ! ».

Ému et sans un mot, le conducteur lâcha l'enfant et s'empressa de relever le pauvre handicapé qu'il remit sur sa chaise roulante. Puis il prit un mouchoir de papier et épongea les égratignures et les coupures en constatant que ce n'était pas grave. « Merci beaucoup, dirent les deux enfants. Que peut-on faire pour la voiture ? ».

« C'est ma voiture, c'est donc mon affaire », répondit l'homme, et il regarda longuement le petit pousser la chaise de son frère sur le trottoir jusqu'au bout de la rue. Puis il retourna à sa voiture dont les dommages étaient très apparents. Et, savez-vous qu'ils le sont restés car le conducteur n'a jamais fait réparer la portière abîmée.

Il l'a gardée en l'état pour se souvenir du message : « Ne passez pas votre vie à courir si vite que l'on doive vous lancer une pierre pour attirer votre attention ! Ecoutez le murmure de vos âmes qui vous parlent à travers vos cœurs. Parfois nous n'avons pas le temps d'écouter. Alors Il arrive qu'on nous lance une pierre, mais c'est bien notre choix, d'écouter ou non. ».

Il y a, voyez-vous, une loi ordinaire écrite dans des livres par des sages du passé pour permettre aux hommes de supporter, dans le présent, la présence et les actes des autres hommes. Et il y a une autre loi écrite par la conscience et à jamais dans le cœur de chaque homme pour lui permettre de supporter, dans l'avenir, ses propres actes d'aujourd'hui. Et ce juge incorruptible condamne ou pardonne toujours à perpétuité.

D'après un auteur inconnu